

PREVENIR LE HARCELEMENT MORAL, SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Face à un sujet tabou et difficile en termes d'identification, nous vous proposons de découvrir des clés de décodage et des outils de prévention.

Objectifs de la formation

- Savoir définir et identifier les comportements sexistes et les situations de harcèlement sexuel, moral au travail
- Connaître les obligations de chacun dans l'entreprise
- S'approprier quelques outils pour mener les entretiens
- Réfléchir concrètement à la démarche de prévention à mettre en place au sein de son entreprise

Public concerné

Toute personne susceptible d'agir pour lutter contre le harcèlement au travail, dont le référent* « lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel ».

**Le référent CSE en matière de prévention du harcèlement sexuel créé par loi du 5 septembre 2018 doit être désigné par le Comité Social et Economique*

Prérequis

Aucun prérequis

Positionnement des stagiaires dans la formation

Un tour de table est proposé par l'intervenant afin que chacun des participants puisse expliciter ses attentes vis-à-vis de la formation

Un test de positionnement sera proposé aux stagiaires en début de formation afin qu'ils puissent s'auto évaluer par rapport aux objectifs visés.

Durée de la formation

1 journée de 7 heures

Modalités pratiques

Merci de consulter en amont notre [livret d'accueil](#).

A l'issue de cette formation, les participants se verront délivrer un certificat de réalisation.

L'évaluation de la satisfaction quant à la formation (contenu et animation) sera réalisée par les stagiaires en fin de formation.

Modalités pédagogiques

Le formateur met l'accent sur une pédagogie active, ludique et participative fondée sur le travail collectif et les échanges.

L'apport de notions théoriques (sous forme d'exposés vidéo projetés) est étayé de situations pratiques (exercices, cas pratiques, partage d'expériences).

Les ressources pédagogiques qui auront été mobilisées tout au long de la formation, feront l'objet

d'un partage afin qu'elles soient mises à disposition des stagiaires (Padlet et support de la formation).

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Le cas échéant, merci de nous contacter par mail sophiemorinconseils@gmail.com, afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Le formateur

La formation sera animée par Sophie Morin, psychologue du travail, psychothérapeute et IPRP (intervenante en prévention des risques professionnels), formatrice depuis 2009.

Programme de la formation

- **Le cadre juridique** du harcèlement et des agissements sexistes au travail :
 - De quoi parle-t-on ?
 - Différencier harcèlement moral et pression professionnelle
 - Différencier comportement inapproprié et harcèlement sexuel

=> *Mise en situation : S'entraîner à identifier les situations à partir de quizz*
- **Réagir**
 - Les différents enjeux (dont les obligations légales)
 - Détecter et identifier : les signes d'alerte (conséquences physiques, psychologiques, comportementales)
 - Le rôle des différents acteurs (dont le rôle du référent CSE « lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes »)
 - Conduire un entretien/Enquêter : Recueillir les faits, les preuves, accueillir la parole avec bienveillance et neutralité
 - Les suites de l'enquête : Les mesures adaptées, dont les sanctions

=> *Mise en situation : S'entraîner à partir de cas pratiques*
- **Prévenir**
 - Les mesures règlementaires : affichage, règlement intérieur, document unique d'évaluation des risques professionnels
 - Les procédures internes
 - Les mesures de prévention organisationnelles

=> *Mise en situation : Réfléchir concrètement à la procédure interne et aux pistes d'actions de prévention au sein de l'entreprise*

Modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis/des apprentissages portera sur les connaissances assimilées par le stagiaire tout au long de la formation.

Le formateur s'assure de l'assimilation des connaissances au travers d'un test d'auto positionnement en début et fin de formation.

Tarifs

Le coût de la formation en intra-entreprise est de 1400 € nets de taxe

Les formations que nous organisons peuvent être éligibles au financement par vos OPCO.